



Assemblée générale

Distr. générale
25 août 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 122 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 25 août 2009, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres datées des 4 février, 5 et 12 mars, 2 et 8 avril et 8 mai 2009 (A/63/725 et Add.1 à 5), j'ai l'honneur de vous informer que le Tchad a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(Signé) **Ban Ki-moon**

